



Étroitesse, réelle ou fictive?



Plateau de la Citadelle: café et cimetière. Que de cyclistes!

Appel aux lecteurs



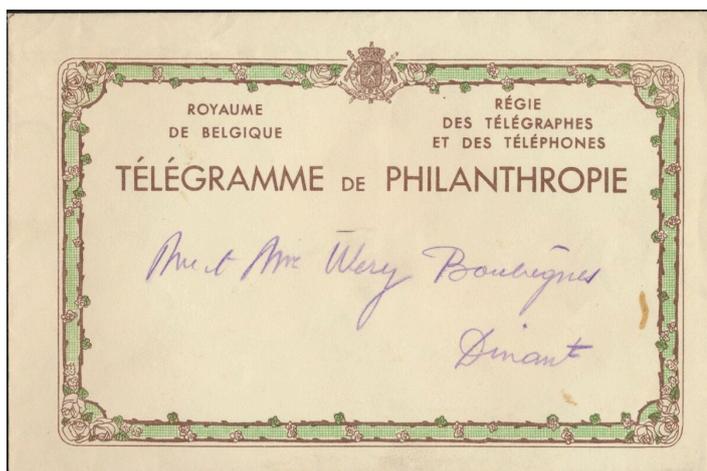
Appel au lecteur: Croix-Rouge section de Dinant: qui et quand?



RIP: voudrait-ce dire qu'il s'agit d'un décès?



Communions à Dinant. Mais quand?



Que signifiait l'envoi d'un tel télégramme?



Que de beau monde sur l'embarcadère!

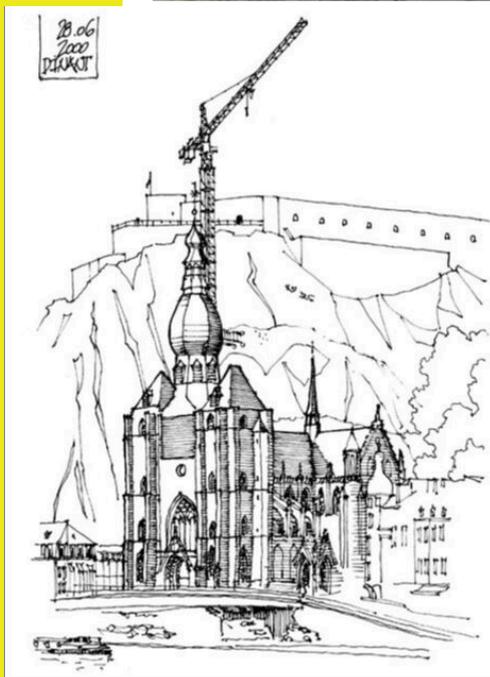


Photo intitulée « Vieux donjon à Dinant » - Où était-il situé ?

La page picturale



Sans commentaire





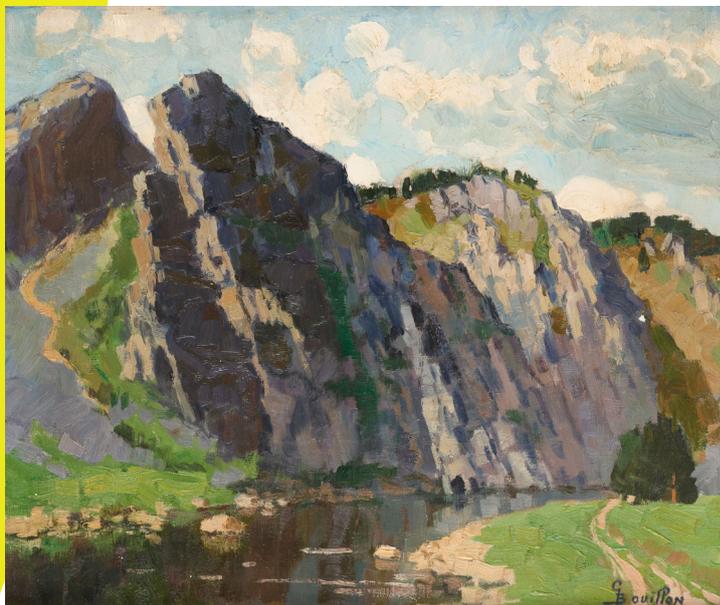
Petit tableau signé de deux initiales. Peint de manière assez simpliste.



Bel encadrement d'une photo du Rocher Bayard.



Œuvre du peintre belge Herman Verbaere (1905-1993).



*"Les Roches à Dinant", 1891, 62 cm x 73, signée Georges Bouillon.
(homonyme de celui qui gèrera La Glycine à Vresse-sur-Semois, moteur du mouvement pictural de la Semois).*

Mise en vente d'un tableau de l'atelier d'Henri Bles.

Vente Vanderkindere du 12/12/2023, lot n°25. Voici l'annonce.

« MET DE BLES Henri (c.1485/90 – C.1560).

Huile sur panneau de chêne renforcé « La Conversion de saint Paul sur le chemin de Damas ». Attribué à l'atelier de Henri met de Bles. Signé de la chouette, dans la grotte en haut à gauche. Ecole Mosane. Une version connue de l'artiste est répertoriée sur le site du RKD (3158) et est conservée au Allen Memorial Art Museum aux Etats-Unis.

Dimensions 34 x 54 cm. Estimation 15000/20000 Eur ».

Nous voulions que cette vente soit répertoriée.

A propos de cette œuvre, il y aurait beaucoup à dire. Déjà qu'elle diffère, notamment par ses dimensions, de celle qui est conservée au TreMa (Musée provincial des arts anciens) à Namur (111cm sur 142).

Note : « RKD » est l'abréviation de *Rijksbureau voor Kunsthistorische Documentatie*, à La Haye aux Pays-Bas.



Le tableau au Trema

Le peintre Gilbert-Maurice HUBIN (1904-1982).

Nous en avons déjà abondamment parlé. Voir notamment nos numéros 47 et 48.

Ici nous vous présentons deux tableaux dont les titres figurent au verso. L'auteur se situe pour les deux au même endroit, soit « Aux Dominicaines », c'est-à-dire à Bethléem.

Le style est diamétralement opposé à celui qu'on lui connaît habituellement. C'est de l'impressionnisme poussé à l'extrême, pourrait-on dire. A chacun d'apprécier...

C.W.



Ce petit tableau de 34 x 24 cm réalisé sur carton et non signé, doit émaner de G.-M. Hubin.

S'agissant cette fois-ci du Rocher Bayard, on constate que Hubin s'est essayé à sa nouvelle technique sur différents sites de Dinant. Peut-être en découvrirons-nous d'autres...

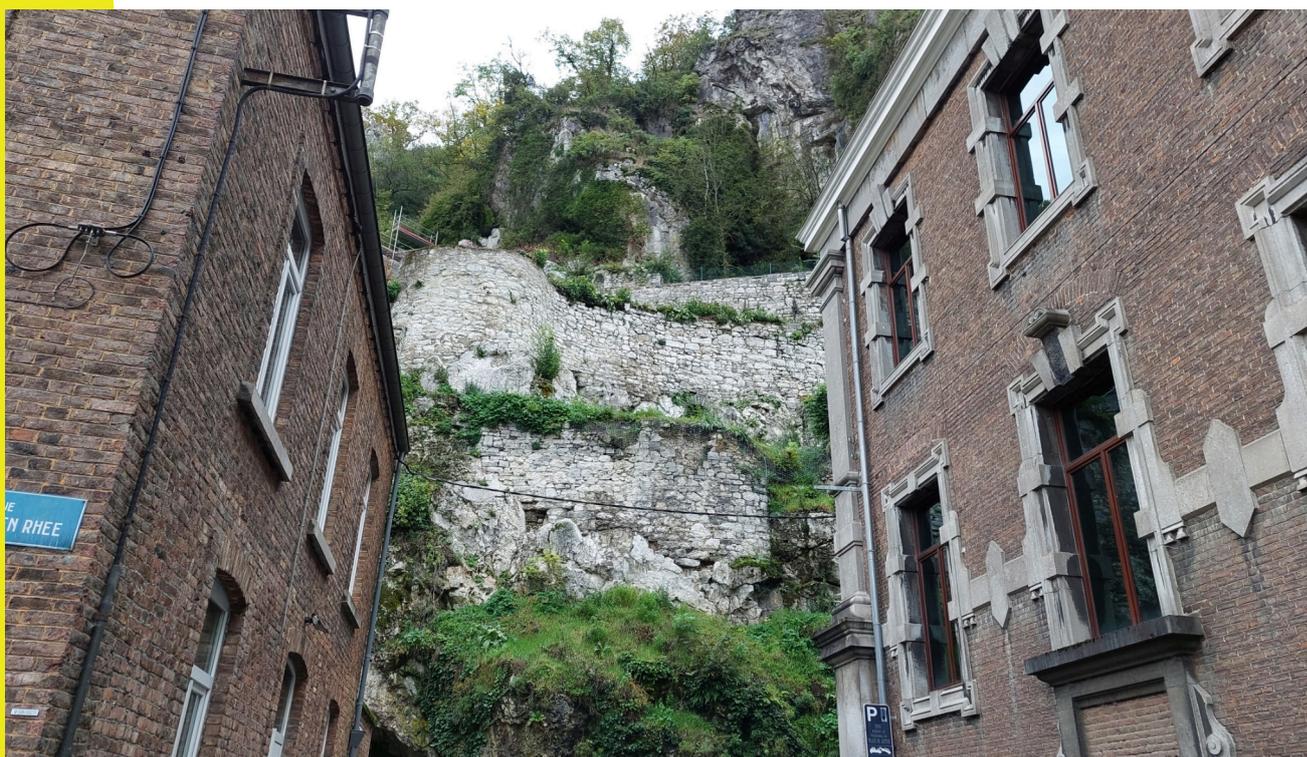


Complément photographique.

Dans notre dernière publication (page 19) sont parues deux photos prises par notre collaboratrice Roselyne Vermer. Elles ont trait potentiellement soit à la partie basse d'une tour, soit, en élévation, à l'aménagement plus récent d'une petite esplanade semi-circulaire. Ceci non loin du petit pavillon de couleur blanche accolé à la falaise à l'approche de la Citadelle. La question est loin d'être tranchée quant à la finalité et donc à l'ancienneté du bâti photographié.

Voici trois nouveaux clichés pris par Roselyne, nous concédant une vue plus précise de la construction. Nous vous tiendrons au courant du suivi, dans la mesure où nous apprendrions quelque information à ce sujet. Appel à votre sagacité ! Sur une ancienne carte postale ?...

C.W.





Mise en contexte de l'endroit.



*Présence de trous en série quasi horizontaux (échafaudages d'époque).
Présence plus curieuse d'ouvertures (fenêtres de tirs?) disposés en pente.
Sans doute mur de défense (mais construit quand?).
Bel appareillage de pierre (apparu après dégagement des buissons).*

Petit tour du côté des médailles?



Un enterrement assez particulier (coll. J.-C. G.)

Vous lirez ci-dessous comment, dès lors que la route de Givet était inondée, un cortège funèbre a été improvisé en novembre 1963: par les rails du chemin de fer !

Le défunt était Firmin Soeur, directeur de l'abattoir de Dinant, qui habitait tout proche, à l'Avenue des Combattants.

Notre collaborateur Stéphane Hecq a retrouvé l'article du journal Le Soir qui évoque les circonstances du décès de l'intéressé. Merci à lui.

C.W.

A Dinant **Le directeur de l'abattoir** **meurt au volant de sa voiture**

(De notre correspondant.)

Dinant, 19 novembre.

Mardi, vers 9 h. M. Jean Sœur, vétérinaire, directeur de l'abattoir de Dinant, âgé de 66 ans, revenait d'une partie de chasse en compagnie de M. Louis Stassin, de Dinant. Ce dernier, en auto, suivait la voiture de M. Sœur, lorsqu'il observa que le véhicule zigzagait, puis s'immobilisait sur la piste cyclable de la route Dinant-Ciney. M. Stassin, avec un fermier voisin, s'approcha de l'auto dont le signal avertisseur fonctionnait sans arrêt. Tous deux ne purent que constater le décès subit de M. Sœur qui était le père de M^{lle} Sœur, juge au tribunal de Marche.

R. (D.)

Le cercueil à bout de bras, six employés des pompes funèbres escaladèrent le talus de la ligne de chemin de fer Givet — Dinant. Sur les voies, un wagonnet et des cheminots attendaient. La bière, couverte d'un drap noir et des gerbes et couronnes, fut déposée sur le chariot métallique. Et le convoi prit la direction de la gare de Dinant. (La photo). La famille et une dizaine d'amis, en deuil, suivaient la dépouille mortelle, en marchant sur les traverses des voies. Il avait bien fallu passer par là à cause des inondations.

Mardi matin, M. Jean Sœur, directeur de l'abattoir de Dinant, mourait au volant de sa voiture. Son corps fut ramené à son domicile, avenue des Combattants, à Neffe — Dinant. Mais, pendant la nuit suivante, la route de Givet était envahie par la Meuse en arue. Aucun véhicule ne pouvait atteindre la maison du mort.

Au moment de l'enterrement, on sortit le cercueil par l'arrière de la maison et l'on ne put passer qu'en empruntant le talus de chemin de fer.

Les employés de la S. N. C. B. durent pousser le wagonnet pendant près d'un kilomètre et demi. Un cheminot précédait le convoi, portant un fanion rouge. Un autre fermait la marche avec un semblable drapeau.

Au passage à niveau de la route de Philippesville, le convoi stoppa. Le bourgmestre de Dinant prononça l'éloge funèbre, puis la dépouille mortelle fut placée dans le corbillard.

Dinant :
la route du
cimetière inondée,
le convoi funèbre
a suivi
la voie ferrée

Le cercueil à bout de bras, six employés des pompes funèbres escaladèrent le talus de la ligne de chemin de fer Givet — Dinant. Sur les voies, un wagonnet et des cheminots attendaient. La bière, couverte d'un drap noir et des gerbes et couronnes, fut déposée sur le chariot métallique. Et le convoi prit la direction de la gare de Dinant. (La photo). La famille et une dizaine d'amis, en deuil, suivaient la dépouille mortelle, en marchant sur les traverses des voies. Il avait bien fallu passer par là à cause des inondations.

Mardi matin, M. Jean Sœur, directeur de l'abattoir de Dinant, mourait au volant de sa voiture. Son corps fut ramené à son domicile, avenue des Combattants, à Neffe — Dinant. Mais, pendant la nuit suivante, la route de Givet était envahie par la Meuse en arue. Aucun véhicule ne pouvait atteindre la maison du mort.

Au moment de l'enterrement, on sortit le cercueil par l'arrière de la maison et l'on ne put passer qu'en empruntant le talus de chemin de fer.

Les employés de la S. N. C. B. durent pousser le wagonnet pendant près d'un kilomètre et demi. Un cheminot précédait le convoi, portant un fanion rouge. Un autre fermait la marche avec un semblable drapeau.

Au passage à niveau de la route de Philippesville, le convoi stoppa. Le bourgmestre de Dinant prononça l'éloge funèbre, puis la dépouille mortelle fut placée dans le corbillard.



A propos de la Joyeuse Entrée du roi Léopold 1^{er} à Dinant.

Cette tradition issue du Moyen-Age et poursuivie durant l'Ancien Régime s'est perpétuée sous le Royaume de Belgique. Elle a toujours cours.

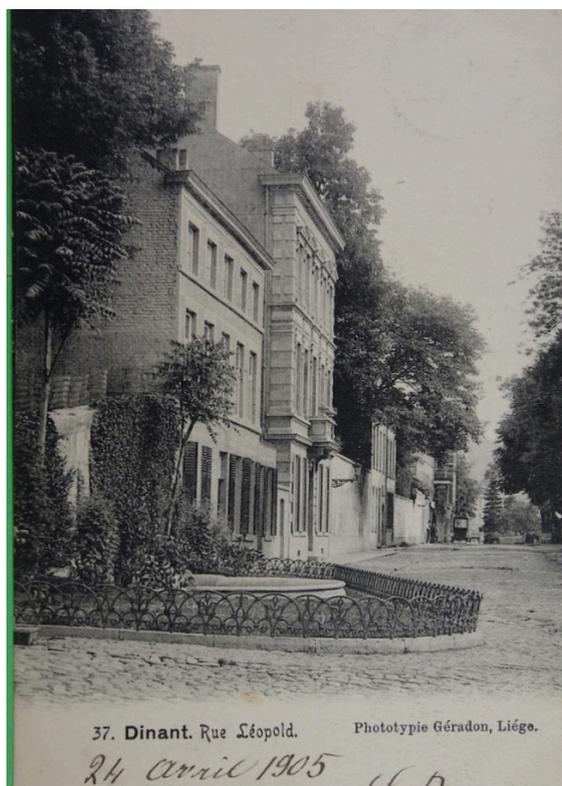
Voici ce qu'en disait pour Dinant le journal L'Indépendance des 3, 17, 20 et 21 septembre 1833.

Rappelons que le Roi Léopold Ier avait prêté serment le 21 juillet 1831.

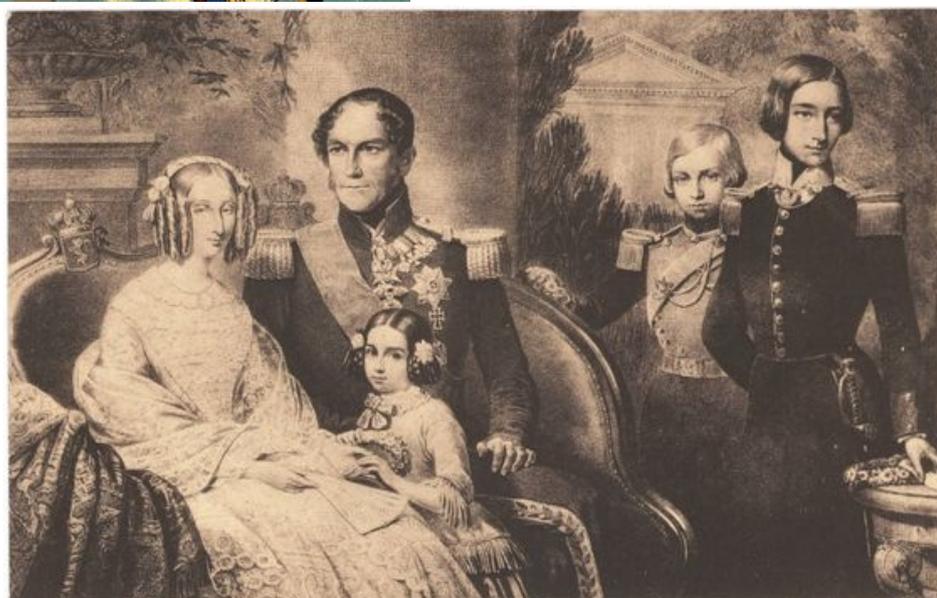
Lors de sa visite, le Roi offrit son portrait au bourgmestre Perpète Lion-Coupienne.

Si, au contraire des villes brabançonnnes et flamandes, il n'existe pas chez nous de « rue de la Joyeuse Entrée », la « rue Léopold », tracée en 1838, tire son nom du fait que le Roi l'empruntait pour gagner le château royal d'Ardenne à Houyet. Il était par ailleurs présent à son inauguration, en grande pompe, le 6/10/1838. En 1844, une girouette fut placée au faite du Rocher Bayard, en honneur du Roi qui, dit-on, passait pour aller chasser le loup (« Sous le Bulbe, 17^{ème} année, n^o21-2 »).

C.W



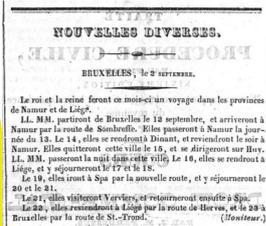
La rue Léopold, la statue de Devigne n'y étant apparemment pas encore placée.



La Presse relate l'évènement

NOUVELLES DIVERSES

BRUXELLES, le 2 septembre



Article 1
Traduction

Le roi et la reine feront ce mois-ci un voyage dans les provinces de Namur et de Liège.

LL.MM. partiront de Bruxelles le 12 septembre, et arriveront à Namur par la route de Sombrefe. Elles passeront à Namur la journée du 13. Le 14, elles se rendront à Dinant, et reviendront le soir à Namur. Elles quitteront cette ville le 15, et se dirigeront sur Huy. LL.MM. passeront la nuit dans cette ville. Le 16, elles se rendront à Liège, et y séjourneront le 17 et le 18.

Le 19, elles iront à Spa par la nouvelle route, et y séjourneront le 20 et le 21.

Le 21, elles visiteront Verviers, et retourneront ensuite à Spa.

Le 23, elles reviendront à Liège par la route de Herve, et le 23 à Bruxelles par la route de St.-Trond.

(Moniteur)



Article 1
Traduction

(Correspondance particulière de L'INDEPENDANT)

Namur, 14 septembre, 10 heures du soir.

LL.MM. sont parties pour Dinant à 9 heures et quart ce matin et ont parcouru cette belle route qui côtoie la Meuse, au milieu des acclamations de joie et des félicitations présentées par les autorités des différentes communes. Dans chacune d'elles des arcs de triomphe avaient été dressés pour la circonstance. Des détachements de la garde d'honneur à cheval de Namur ont escorté LL.MM. sur toute la route. Elles sont arrivées à Dinant vers midi. Les rues étroites de cette ville étaient si encombrées qu'il a fallu des peines incroyables pour les traverser. Des gardes civiques très nombreuses étaient sous les armes. Le pont de Dinant était pavoisé, comme la ville entière de milliers de drapeaux aux couleurs nationales.

Leurs majestés sont descendues à l'hôtel de ville où de brillants préparatifs avaient été faits pour leur réception. Elles ont été visiter une roche célèbre dans le pays pour sa forme svelte et pointue et qu'on appelle la *roche à Bayard*; elle est à quelques minutes des portes de Dinant sur la route de Givet. Elles ont également visité l'église. Les principales autorités de Dinant assistaient au déjeuner donné par la régence. Des toasts au roi et à la reine ont été portés par le bourgmestre et par M. Pirson. Après le déjeuner, LL.MM. sont montées en haut des rochers contre lesquels Dinant est adossé. Le roi est allé au fort où séjourne une compagnie de discipline. La même foule attendait LL.MM. à la descente. Elles ont admiré les vues étendues et variées qu'offrent les environs de Dinant et la vallée de la Meuse. Elles sont remontées en voiture à 4 heures, et sont arrivées à Namur à 6 heures.

Un dîner de 25 couverts a eu lieu au gouvernement, LL.MM. ont assisté à un concert donné à la salle de spectacle, où toute la société de Namur était réunie. M. Begris, artiste namurois établi à Londres, s'y est fait entendre. Douze jeunes personnes de la ville ont exécuté la finale de la Dame Blanche. LL.MM. sont entrées et se sont retirées au bruit d'unanimes applaudissements.

— On écrit de Dinant, que le roi et la reine y ont été accueillis avec le plus vif enthousiasme. LL.MM. ont été reçues à la limite de la commune par les autorités civiles et militaires, précédées d'une garde d'honneur à cheval commandée par M. Marsigny et accompagnées d'un nombreux détachement de gardes civiques ayant en tête la société d'harmonie dirigée par M. le docteur Didot, son fondateur. Toutes les maisons étaient décorées de verdure et ornées de drapeaux aux couleurs nationales et aux couleurs françaises. L'hôtel de ville avait reçu tout l'appareil qu'il avait été possible de lui donner. La population, avide de contempler son roi, s'était portée en masse sur la route de Namur. Enfin, à onze heures et demie le canon annonça l'arrivée des augustes voyageurs. M. le bourgmestre, à la tête du conseil municipal, complimenta le roi et la reine; puis le cortège se mit en marche pour se rendre à l'hôtel de ville. Le roi, après y avoir reçu les autorités, a été voir, ainsi que son auguste épouse, le site pittoresque du rocher Bayard. De là LL. MM. se sont rendues à l'église collégiale, puis elles ont accepté un déjeuner qui leur avait été préparé à la régence. La santé de LL. MM. et du prince royal y fut portée par le bourgmestre et accueillie avec le plus vif enthousiasme par toute l'assemblée. Pendant ce temps, le corps de musique de la société d'harmonie a exécuté différents morceaux dans un salon contigu. LL. MM. ont paru y prêter une attention particulière et s'étonner de trouver une aussi bonne musique dans une petite ville. Après le repas, le roi visita avec la reine le jardin de M. Pirson, représentant, d'où il se rendit à la citadelle.

LL. MM. redescendirent en ville par le jardin de M. Lion-Coupienne, bourgmestre, en visitant la grotte que l'on prétend être l'ancien temple de Diane, dont Dinant tirerait son nom, selon les auteurs liégeois. Pendant que le roi visitait la citadelle, le bourgmestre eut l'honneur de donner le bras à la reine pour descendre dans son jardin. L'affabilité de la reine était extrême pour toutes les personnes qui l'entouraient. Voici le discours prononcé par le bourgmestre à la limite de la commune :

« Sire et madame,

« Ce jour où vos augustes majestés daignent honorer cette ville de leur présence est un grand jour de bonheur pour tous les habitants qui en conserveront un long et bien doux souvenir.

« La régence, interprète de leurs sentiments, vient avec le respect le plus profond, sire et madame, vous assurer que l'allégresse que cause parmi eux l'arrivée de vos majestés ne saurait être plus vive dans toutes les classes de la population, qui, ainsi que la régence, forme les vœux les plus sincères pour le bonheur de vos augustes majestés et du prince que la Providence nous a accordé.

« Après le jugement honorable, sire, que vous avez porté du caractère des Dinantois lors de la remise du drapeau d'honneur qui leur a été décerné, il ne nous reste rien à dire de nos concitoyens, si ce n'est de vous donner la garantie que leur fidélité et leur courage ne se démentiront jamais pour des princes qui, comme V. M., ne veulent régner que par des lois constitutionnelles et pour le bonheur du peuple. »

Le bourgmestre, dans le second discours qu'il a prononcé en l'audience particulière que le roi a accordée à la régence, a exprimé l'espoir de voir se terminer heureusement les intérêts extérieurs du pays, de manière à amener plus de débouchés pour le commerce. Il a parlé aussi des intérêts de la ville en particulier, des sacrifices qu'elle a faits pour ses établissements d'instruction publique, des dettes dont elle est obérée, et du besoin qu'elle aurait de secours du gouvernement.

Le roi a répondu avec la plus grande bienveillance, prenant des informations du bourgmestre et des échevins sur les intérêts privés de la ville, et il a dit qu'il prendrait spécialement à cœur ses divers intérêts.

Les jeunes dames-commissaires d'une association auxiliaire du bureau de bienfaisance ont présenté à la reine les statuts de leur société, en la suppliant de vouloir bien s'en déclarer protectrice. La reine a répondu avec la plus grande bonté à ces jeunes dames et a promis de s'occuper de leur société.

Au moment de partir, le roi a témoigné de nouveau au bourgmestre sa satisfaction de l'accueil qu'il avait reçu, en le chargeant d'exprimer sa reconnaissance aux habitants, et en l'assurant de nouveau qu'il ne négligerait rien pour les intérêts généraux et particuliers de la ville.

La reine, également au moment de monter en voiture, a chargé spécialement le bourgmestre d'assurer les dames-commissaires qu'elle s'occuperait particulièrement de leur société auxiliaire du bureau de bienfaisance.

- On écrit de Dinant, que le roi et la reine y ont été accueillis avec le plus vif enthousiasme. LL.MM. ont été reçues à la limite de la commune par les autorités civiles et militaires, précédées d'une garde d'honneur à cheval commandée par M. Marsigny et accompagnées d'un nombreux détachement de gardes civiques ayant en tête la société d'harmonie dirigée par le docteur Didot, son fondateur. Toutes les maisons étaient décorées de verdure et ornées de drapeaux aux couleurs nationales et aux couleurs françaises. L'hôtel de ville avait reçu tout l'appareil qu'il avait été possible de lui donner. La population, avide de contempler son roi, s'était portée en masse sur la route de Namur. Enfin, à onze heures et demie le canon annonça l'arrivée des augustes voyageurs. M. le bourgmestre, à la tête du conseil municipal, complimenta le roi et la reine; puis le cortège se mit en marche pour se rendre à l'hôtel de ville. Le roi, après y avoir reçu les autorités, a été voir, ainsi que son auguste épouse, le site pittoresque du rocher Bayard. De là LL.MM. se sont rendues à l'église collégiale, puis elles ont accepté un déjeuner qui leur avait été préparé par la régence. La santé de LL.MM. et du prince royal y fut portée par le bourgmestre et accueillie avec le plus vif enthousiasme par toute l'assemblée. Pendant ce temps, le corps de musique de la société d'harmonie a exécuté différents morceaux dans un salon contigu. LL.MM. ont paru y prêter une attention particulière et s'étonner de trouver une aussi bonne musique dans une petite ville. Après le repas, le roi visita avec la reine le jardin de M. Pirson, représentant, d'où il se rendit à la citadelle.

LL.MM. redescendirent en ville par le jardin de M. Lion-Coupienne, bourgmestre, en visitant la grotte que l'on prétend être l'ancien temple de Diane, dont Dinant tirerait son nom, selon les auteurs liégeois. Pendant que le roi visitait la citadelle, le bourgmestre eut l'honneur de donner le bras à la reine pour descendre dans son jardin. L'affabilité de la reine était extrême pour toutes les personnes qui l'entouraient. Voici le discours prononcé par le bourgmestre à la limite de la commune :

« Sire et madame,

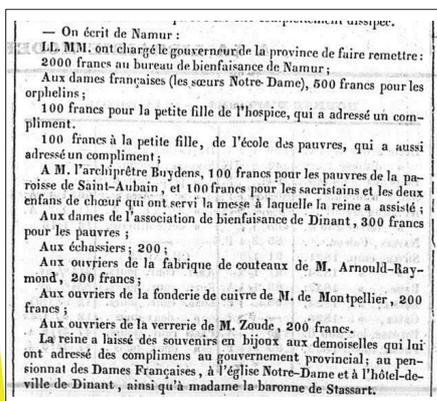
« Ce jour où vos augustes majestés daignent honorer cette ville de leur présence est un grand jour de bonheur pour tous les habitants qui en conserveront un long et bien doux souvenir.

« La régence, interprète de leurs sentiments, vient avec le respect le plus profond, sire et madame, vous assurer que l'allégresse que cause parmi eux l'arrivée de vos majestés ne saurait être plus vive dans toutes les classes de la population, qui, ainsi que la régence, forme les vœux les plus sincères pour le bonheur de vos augustes majestés et du prince que la Providence nous a accordé.

« Après le jugement honorable, sire, que vous avez porté du caractère des Dinantois lors de la remise du drapeau d'honneur qui leur a été décerné, il ne nous reste plus rien à dire de nos concitoyens, si ce n'est de vous donner la garantie que leur fidélité et leur courage ne se démentiront jamais pour des princes qui, comme Vos Majestés, ne veulent régner que par des lois constitutionnelles et pour le bonheur du peuple ./..

Article 3

Traduction



Article 4

Traduction



-On écrit de Namur :
 LL.MM. ont chargé le gouvernement de la province de faire remettre : 2000 francs au bureau de bienfaisance de Namur ;
 Aux dames françaises (les sœurs Notre-Dame), 500 francs pour les orphelins ;
 100 francs pour la petite fille de l'hospice, qui a adressé un compliment ;
 100 francs à la petite fille, de l'école des pauvres qui a aussi adressé un compliment ;
 A M. l'archiprêtre Buydens, 100 francs pour les pauvres de la paroisse de Saint-Aubain, et 100 francs pour les sacristains et les deux enfants de chœur qui ont servi la messe à laquelle la reine a assisté ;
 Aux dames de l'association de bienfaisance de Dinant, 300 francs pour les pauvres ;
 Aux échassiers : 200 francs ;
 Aux ouvriers de la fabrique des couteaux de M. Arnould-Raymond, 200 francs ;
 Aux ouvriers de la fonderie de cuivre de M. de Montpellier, 200 francs ;
 Aux ouvriers de la verrerie de M. Zoude, 200 francs ;
 La reine a laissé des souvenirs en bijoux aux demoiselles qui lui ont adressé des compliments au gouvernement provincial ; au pensionnat des Dames Françaises, à l'église Notre-Dame et à l'hôtel de ville de Dinant, ainsi qu'à madame la baronne de Stassart.

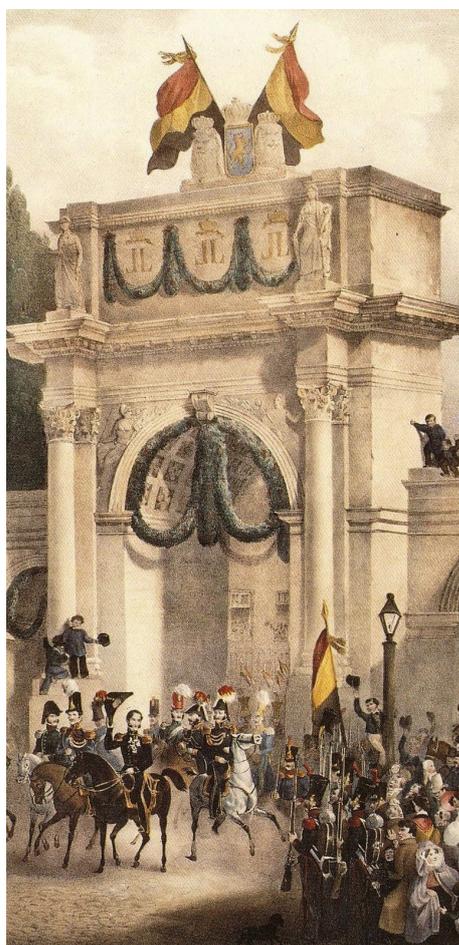
./..

Le bourgmestre, dans le second discours qu'il a prononcé en l'audience particulière que le roi a accordé à la régence, a exprimé l'espoir de voir se terminer heureusement les intérêts extérieurs du pays, de manière à amener plus de débouchés pour le commerce. Il a aussi parlé des intérêts de la ville en particulier, des sacrifices qu'elle a faits pour ses établissements d'instruction publique, des dettes dont elle est obérée, et du besoin qu'elle aurait de secours du gouvernement.

Le roi a répondu avec la plus grande bienveillance, prenant des informations du bourgmestre et des échevins sur les intérêts privés de la ville, et il a dit qu'il prendrait spécialement à cœur ses divers intérêts.

Les jeunes dames-commissaires d'une association auxiliaire du bureau de bienfaisance ont présenté à la reine les statuts de leur société, en la suppliant de vouloir bien s'en déclarer protectrice. La reine a répondu avec la plus grande bonté à ces jeunes dames et a promis de s'occuper de leur société. Au moment de partir, le roi a témoigné de nouveau au bourgmestre sa satisfaction de l'accueil qu'il avait reçu, en le chargeant d'exprimer sa reconnaissance aux habitants, et en l'assurant de nouveau qu'il ne négligerait rien pour les intérêts généraux et particuliers de la ville.

La reine, également au moment de monter en voiture, a chargé spécialement le bourgmestre d'assurer les dames-commissaires qu'elle s'occuperait particulièrement de leur société auxiliaire du bureau de bienfaisance.



Une sortie du roi



Détail

Photos J-C G.

Endroit où est gravé le souvenir du passage de LL.MM. à MontFat

Sculptures d'Alexandre Daoust (1886-1947).

L'une est en plâtre, l'autre en terre cuite. Hauteur 40 cm. Toutes deux sont signées.

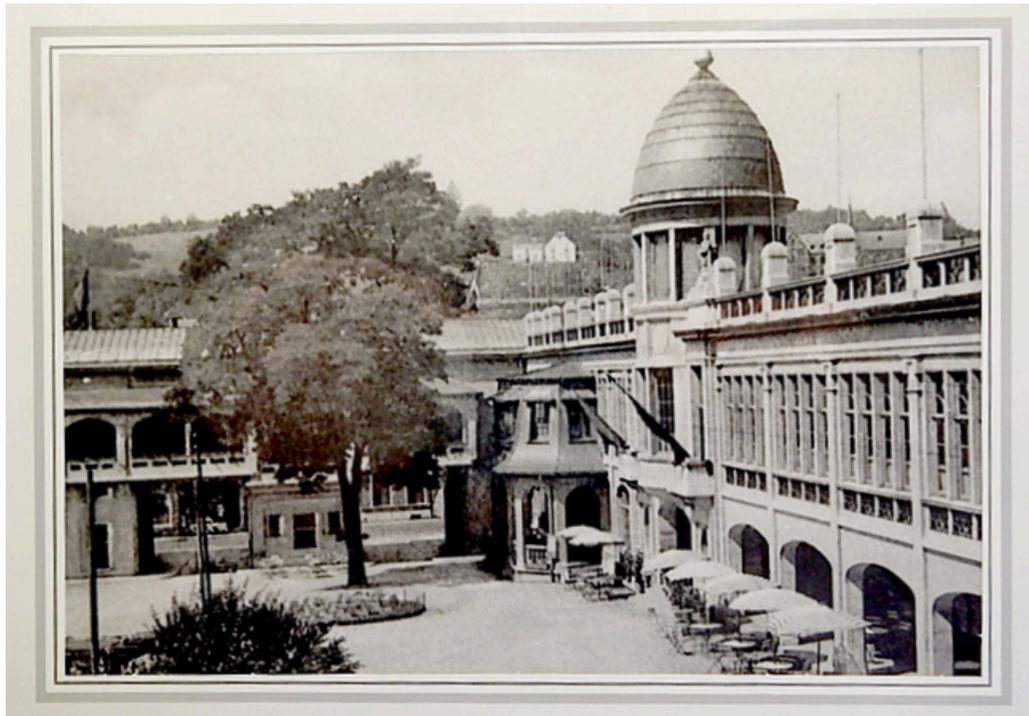
S'agit-il du buste de l'un de ses trois enfants? D'un des deux garçons, Jean né en 1926 ou André en 1929, ou de Geneviève en 1935 ? On pencherait pour un visage de petite fille. Daoust est décédé accidentellement à Champion le 7 janvier 1947.

(Coll. J.-C.G.)



Coup d'œil sur l'ancien Casino...

Coll. J-C.G.



Beaux objets



Rare moule à couques de Dinant. Décoré de l'image de Sainte Catherine enveloppée de feuillage. Inscription: "ST CATHERINE DINANT". Style Louis XVI.

Datation estimée: début 1800. Vente 2/5/2021 par Lot-Art Belgique.

Dimensions: 33 cm x 31 x 3.



Moulage d'un moule à couque marqué au bas "Collard Dinant".



Moule à couque de Dinant figurant le château de Walzin.

Signé en creux au revers par le sculpteur Eugène Limbor de Liège. Vente du 28/9/2023 par Hôtel des Ventes Legros à Verviers.



Moule à couque "Solbrun".



Matthias Erzberger (20/9/1875-26/8/1921).

Dans notre précédente édition, nous avons relaté le parcours des plénipotentiaires allemands gagnant Rethondes pour s'en aller ratifier l'Armistice au début de novembre 1918. Ils ont traversé Dinant le 7, en milieu d'après-midi.

Parmi eux, le chef de délégation, Matthias Erzberger, à propos duquel nous nous proposons de revenir. De fait, par respect vis-à-vis de l'homme, nous le devons. Bien sûr, hiérarchiquement, il était l'envoyé des autorités de son pays, mais il dépassa ce statut en s'impliquant totalement et en jouant un rôle de premier ordre dans la fin des hostilités.

Voici ce qu'en dit l'historien et conseiller historique sur plusieurs films Loris Chavanette dans le journal *Le Point* du 11/11/2018, sous le titre « Erzberger, le soldat inconnu de la paix » (il n'était pas militaire, mais bien civil, l'auteur a voulu jouer sur les mots, en faisant référence au Soldat Inconnu inhumé sous l'Arc de Triomphe à Paris). « Le dernier poilu a disparu. Il ne reste de ce temps de guerre que les souvenirs des larmes que le monde a versées, et le sang séché d'une génération sacrifiée pour l'orgueil de quelques-uns. L'Histoire a retenu les grands noms de Foch, Clemenceau, Joffre, Gallieni. Autant de monuments de la gloire française. Mais s'il fallait citer aussi un nom allemand, on retiendrait celui d'un inconnu illustre: Matthias Erzberger ».

Mais, qui était-il ?

Un homme politique du centre catholique, très apprécié des classes populaires qui voyaient en lui un digne représentant de la cause ouvrière.

Toutefois, au début des tensions internationales, il se déclare favorable à l'entrée en guerre de son pays. En septembre 1914, il rédige un mémorandum dans lequel il préconise, notamment, l'annexion de la Belgique et de la Lorraine à l'Allemagne ! Mais, bien vite, il déchanté et est gagné par l'effroi, au vu des hécatombes humains sur le front et de la misère du peuple de l'arrière-pays. Il prend conscience de tout le mal qu'engendre la politique d'agression de son pays.

Dès juillet 1917, son changement est radical : il s'évertue à faire adopter par le Reichstag un processus de négociation de la paix. Tenace, il s'en fait un des plus ardents défenseurs.

Un peu plus d'un an plus tard, il signe la convention d'Armistice du 11 novembre, Foch ayant refusé de lui serrer la main...

Sans le savoir, c'est sa propre mort qu'il signe là.

La paix est interprétée par de nombreux soldats comme un « coup de poignard dans le dos ».

Les nationalistes, de plus en plus agités, jugent coupables de trahison les hommes politiques de la République de Weimar, proclamée le 9 novembre 1918 et qui consacre la démocratie parlementaire.

Une vague d'attentats et d'assassinats commence.

Erzberger est nommé ministre des finances. Dès son arrivée aux affaires, il s'oppose fermement au militarisme prussien. Il prend fait et cause pour l'entrée de son pays dans la Société des Nations, issue du Traité de Versailles de 1919, et dont il est exclu. Il s'empresse de communiquer ses positions pacifiques au monde entier dans un manifeste qui sera même traduit en français.

A l'international, l'homme devient de plus en plus connu et on le voit un peu partout. Il assume de multiples missions diplomatiques.

Le 26 août 1921, il passe ses vacances en famille à Bad Griesbach, une station thermale de la Forêt Noire où il est né.

Le matin, en compagnie de son ami Carl Diez, il délaisse son hôtel pour une promenade dans les bois. Un orage éclate, ils se réfugient dans une église. L'averse passée, ils reprennent leur balade. Deux jeunes hommes surgissent munis de revolvers et tirent à bout portant. Atteint à la tête et à la poitrine, Erzberger succombe sur-le-champ. Diez, grièvement blessé, parvient à regagner l'hôtel et à donner l'alerte. Les deux terroristes s'enfuient, direction Munich en Bavière, berceau du nazisme pointant.

La République de Weimar fit à Erzberger des funérailles nationales, le chancelier de l'époque Joseph Wirth qualifiant le défunt de « martyr de la République ». Elles se déroulèrent en l'église du lieu, en présence d'une foule innombrable.

Erzberger avait déjà survécu à une agression qui lui avait causé une blessure à l'épaule.

Un mandat fut lancé pour retrouver les coupables, notamment dans la presse et sous forme d'affichettes placardées un peu partout, avec à l'appui la promesse de fortes récompenses.

L'assassinat fut commandité par Manfred von Killinger, un membre du *Germanenorden*, « l'Ordre des Germains », un mouvement clandestin, apparu en 1912, s'attribuant de surveiller les Juifs et de propager l'antisémitisme. Cette organisation, la première à adopter la croix gammée, annonce, tristement, l'émergence du nazisme.

Les deux terroristes étaient membres de l'*Organisation Consul*, un escadron de la mort ultranationaliste. Il s'agit de Heinrich Tillessen et Heinrich Schulz, tous deux officiers de marine dans la Baltique. Ils avaient participé au putsch d'extrême droite de Wolfgang Kapp à Berlin en mars 1920, qui tenta de renverser le gouvernement légitime. Hitler s'y fit voir. Le coup d'état avorta, suite aux grèves générales et autres émeutes qui se multiplièrent dans tout le pays pour le contrer.

Avec l'aide de von Killinger, ils se réfugièrent en Hongrie. Le gouvernement hongrois d'extrême droite de l'amiral Horthy (dit « le Pétain hongrois ») refusa leur extradition. C'est ainsi qu'ils ne seront poursuivis qu'au terme de la seconde guerre mondiale !

Tillessen s'installa en Espagne en 1925, muni d'un faux passeport allemand.

Schulz partit en Namibie puis vint habiter Barcelone, sous le couvert également de faux papiers. Tous deux retournèrent en Allemagne en 1933, année au cours de laquelle Hitler devint chancelier, et bien évidemment ils furent amnistiés.

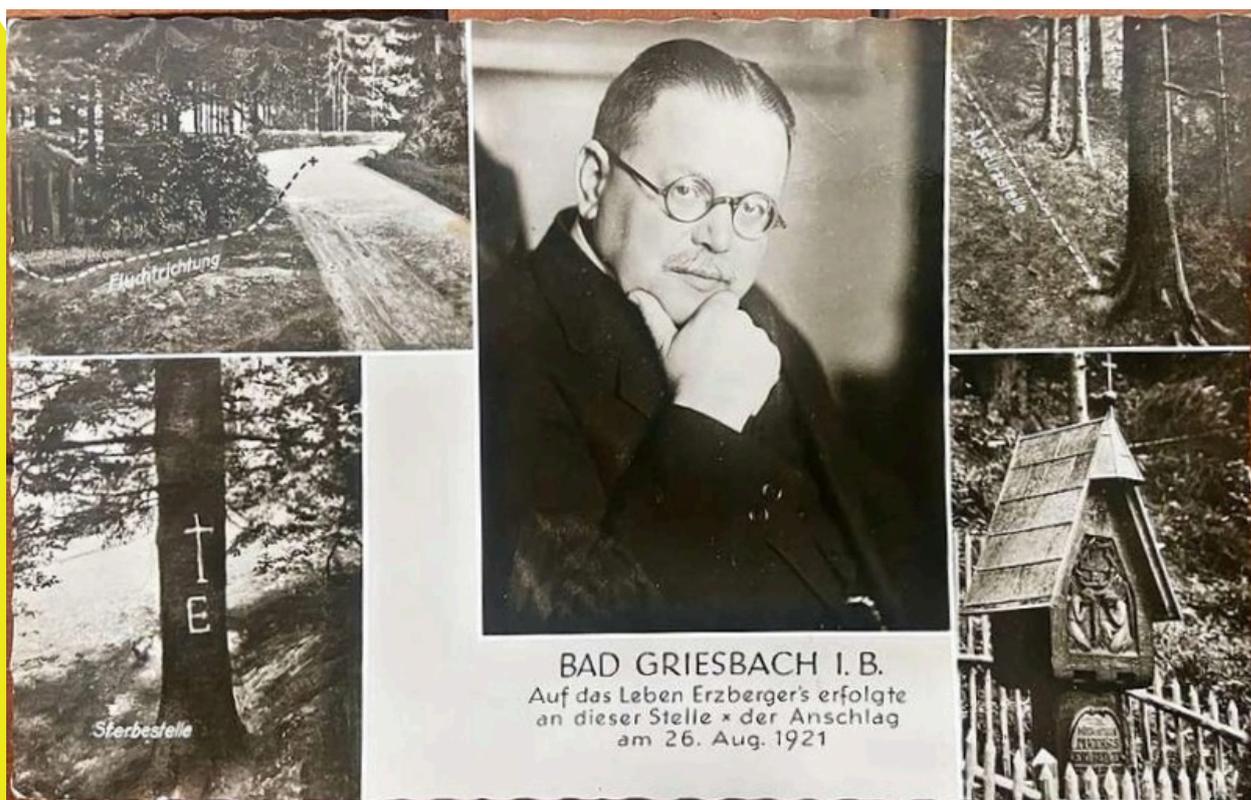
Membre des SA, capitaine de corvette sous le régime nazi, Tillessen est arrêté à la fin de la guerre. Traduit en justice en 1946, il est acquitté par le Tribunal de Constance. Ce verdict scandaleux eut un retentissement international. Appréhendé par les troupes françaises d'occupation, il fut présenté devant le Tribunal de Rastatt et cette fois condamné à 15 ans de prison. Il bénéficia d'une exemption de détention en 1952 et décéda en 1984, à l'approche de ses 90 ans.

Quant à Schulz, il fut arrêté par les Américains en 1945. Condamné à 12 ans de réclusion, il fut libéré sous condition. Il décéda en 1979.

Matthias Erzberger demeure dans la mémoire collective allemande une icône de la paix. Des écoles ainsi que des rues portent son nom. Des articles sont régulièrement publiés à son sujet. Le centième anniversaire de sa mort fut commémoré en 2021 avec tous les honneurs.

Dans Dinant martyrisée de façon indélébile en 1914, c'est ce grand homme qui traversa le pont le 7 novembre 1918 pour s'en aller signer la paix. Plus qu'une réalité, tout un symbole...

C.W.



Endroit du drame.